**Discours sur le suffrage universel 3PM1 Lycée Simone Weil**

Mesdames, messieurs, si nous devions définir rapidement la démocratie nous pourrions dire « le pouvoir à tous, pour tous ». Le progrès démocratique doit faire en sorte que cette définition devienne réelle et le reste. Quel meilleur moyen que le suffrage universel ? Le suffrage universel est un principe fondamental dans la plupart des démocraties dans le monde. C’est un principe qu’il s’agit de défendre car il garantit à chaque citoyen, peu importe son origine, peu importe son sexe, le droit de participer à la vie politique de son pays. Il faut que tout le monde en profite et que personne n’ait crainte de donner son avis.

En France, ce droit fondamental est au cœur des luttes sociales depuis la Révolution. Depuis 1789 en passant par 1850 et le discours sur le suffrage universel de Victor Hugo, jusqu’en 1944 moment où les Françaises obtiennent enfin le droit de vote, nombre de politiciens, écrivains, penseurs, se sont battus pour l’égalité de toutes et tous.

Dans son discours Victor Hugo dit « Le suffrage universel dit à tous, et je ne connais pas de plus admirable formule de la paix publique : Soyez tranquilles, vous êtes souverains. » Sa prise de parole se fait à un moment de l’histoire de France où le suffrage est remis en cause. Alors qu’en 1848 le droit de vote universel pour les hommes de nationalité française est mis en place, il est restreint par le gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III. De nos jours, en France, le suffrage est réellement universel, pour toutes et tous, mais qu’est-ce que cela signifie ? C’est ce que nous allons voir ensemble.

Pour commencer, le suffrage universel favorise la représentation de toutes les voix. Par exemple, dans de nombreux pays, le suffrage universel a permis aux femmes et aux minorités de participer activement à la vie politique. En France les femmes obtiennent le droit de vote en 1944 alors que déjà au XVIIIème (18ème) siècle Olympe

de Gouges disait « la femme à le droit de monter sur l’échafaud, elle doit avoir également le droit de monter à la tribune ».

Ensuite, le suffrage universel permet de faire passer des lois importantes pour toute la population. Grâce au droit de vote universel, le droit à l'avortement a été obtenu, en 1975. Il s’agit de la loi sur l’IVG, portant le nom de la ministre Simone Veil qui l’a faite voter aux députés, représentants de la population. Cet exemple montre que le suffrage universel est un outil puissant.

D’autre part, le suffrage universel permet une forme de liberté d’expression. Chaque citoyen peut faire entendre sa voix. Cela permet à tout le monde de choisir et de faire entendre ses opinions, le plus souvent de manière anonyme, pour permettre une liberté totale dans les choix.

Enfin, le suffrage universel permet de renforcer la légitimité des gouvernements. Par exemple les élections démocratiques françaises permettent aux citoyens de choisir leur président. Cela est censé assurer la stabilité politique et les citoyens, en temps normal, peuvent avoir confiance en leurs institutions.

Pour conclure le suffrage universel est un pilier essentiel de notre démocratie. Il permet à chaque citoyen de prendre part activement à la vie politique de son pays. À travers l’histoire, des figures comme Victor Hugo ou Simone Veil ont démontré que le droit de vote est important pour toutes et tous. Cela permet d’obtenir des réformes importantes ou de protéger les droits de tous. Lorsque chacun peut donner sa voix, cela doit garantir la paix et l’équité. Ce droit est fondamental, il permet d’assurer la liberté et la fraternité. C’est là l’un des meilleurs exemples de progrès démocratique.